

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Centre-ville](#)
5. [Les rues](#)
6. [Chaigneau : rues](#)
7. Guiguen (rue Louis)

## Guiguen (rue Louis)



Rue Louis Guiguen



La rue Louis Guiguen est située dans le centre-ville de Lorient, elle est parallèle à la rue Henri Sellier entre la rue Chaigneau et la voie de bus dénommée rue Étienne Guillamet. Cette voie permet aujourd'hui d'accéder aux urgences de l'hôpital par l'avenue de Choiseul.

Louis Guiguen, né le 23 juin 1910 à Lorient (Morbihan) et mort le 4 mai 2001 à Ploemeur est un homme politique Français.

Membre honoraire du Parlement, résistant, interné, il est député du Morbihan de 1945 à 1955 et conseiller municipal de la ville de Lorient de 1945 à 1959 .

Comptable de formation, il est mobilisé en 1939, prisonnier en 1940. Il s'évade du camp de la Jarne et revient sur Lorient occupé par les nazis. Dès juillet 1940, il commence son activité clandestine contre l'occupant par des distributions de tracts appelant à la lutte, mène des actions de sabotage à la base de sous-marins de Keroman sur des wagons transportant du matériel de guerre allemand. Il organise des groupes de résistants sous l'égide du Front National constitué sur l'instigation du Part Communiste Français alors interdit depuis 1939 et qui rassemblait un grand nombre de personnalités dévouées à la lutte antifasciste.

Arrêté le 24 septembre 1942, il séjourne à la prison de Lorient, puis est interné au camp de Voves (Eure et Loire). Il est transféré le 18 novembre 1943 au camp de Pithiviers (Loiret). Libéré par l'action de la Résistance le 9 aout 1944, il organise, avec le grade de lieutenant le 11 aout aux environs d'Orléans, un groupe armé qu'il place sous les ordres du Commandant FTP *Claude*. Le groupe ayant été dissous, il se replie sur le front de Lorient avec armes et bagages et arrive à Pontivy le 25 aout 1944 et retrouve sa famille réfugiée, son épouse et ses 3 filles. Affecté à la 1ère Compagnie du 6e Bataillon FFI, il combat sur le front de Lorient, puis devient agent bénévole du 2e Bureau et participe à la récupération d'armes détenues par des groupes de résistants.

Louis Guiguen est élu député du Morbihan le 21 octobre 1945, réélu le 2 juin 1946, le 10 novembre 1946 et le 17 juin 1951 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1955. Il sera et reste à ce jour le seul député communiste élu dans le Morbihan.

Durant ces 10 années, Louis Guiguen sera un député populaire, actif auprès de la population et des plus humbles. Son activité est considérable, il participe aux grandes avancées sociales de la Libération et sera cosignataire de nombreuses propositions de loi : le droit de vote des femmes, la Sécurité Sociale, les congés et les droits sociaux accordés aux salariés... En 1945 il siège à la Commission des moyens de communication et des PTT et à celle de la reconstruction et des dommages de guerre, intervenant notamment à propos de la remise en activité du port de Lorient. Il porte une attention particulière aux problèmes de la pêche et à la situation des marins et de leurs familles et également aux problèmes de la circonscription. Dans le même temps, dans cette dure époque de l'après-guerre, Louis Guiguen a été conseiller municipal de la ville de Lorient du 17 octobre 1945 au 22 mars 1959.

Son action pour le progrès social et pour la paix fut constante et exemplaire et son parcours riche et actif aux services de tous lui a valu des honneurs bien mérités.

Louis Guiguen était médaillé de la Résistance, Croix du combattant, Croix du combattant volontaire de la Résistance, Chevalier puis Officier de la Légion d'Honneur.

En 2007, la ville de Lorient par son Conseil Municipal lui rend hommage en donnant son nom à une rue nouvelle sur les bords du Scorff. La rue Louis Guiguen permet l'accès au pôle Femme-Mère-Enfant du nouvel hôpital du Scorff.

Appellation donnée par [délibération du Conseil municipal du 28 juin 2007](#).

*Texte : Michel Guiguen*



## Horaires d'ouverture

### Hôtel Gabriel

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

## Kiosque



- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)